

Le FAEJ embauche un•e étudiant•e autochtone d'été 2022 !

Le Fonds d'action et d'éducation juridique pour les femmes (FAEJ) est une organisation nationale à but non lucratif qui a de longs antécédents dans la défense des droits à l'égalité de toutes les femmes, les filles et toute autre personne qui subit la discrimination fondée sur le genre, au moyen de litiges, de la réforme du droit et de l'éducation juridique. Notre bureau national se trouve dans le Territoire du « plat à une cuillère », maintenant appelé Toronto, en Ontario.

Le FAEJ s'est engagé envers l'avancement actif et systématique de la réconciliation avec les Autochtones dans l'ensemble du territoire appelé le Canada et au sein de sa propre organisation. Dans son Plan stratégique de 2021 à 2026, le FAEJ a indiqué que sa priorité absolue consiste à accorder la priorité à la réconciliation et à travailler en vue de réduire les préjudices causés par les systèmes juridiques et sociaux coloniaux du Canada.

Dans le cadre de ses travaux visant à réaliser cette priorité, le FAEJ crée un programme d'étudiant•e•s autochtones d'été. Le programme inaugural d'étudiant•e autochtone d'été se déroulera du mois de mai au mois d'août 2022 (16 semaines en tout).

Aperçu du poste

Le programme inaugural d'étudiant•e autochtone d'été donnera à un•e étudiant•e autochtone en droit qui étudie dans le territoire appelé Canada la possibilité d'acquérir une expérience concrète dans la défense des droits féministes, de recevoir une formation au travail et un mentorat utiles, et en apprendre plus sur l'avancement des droits à l'égalité réelle au moyen de litiges, de la réforme du droit et de l'éducation.

L'étudiant•e sera également jumelé•e à un•e juriste autochtone ou à un•e praticien•ne comme mentor pour l'aider à renforcer sa confiance et sa capacité en tant que membre futur de la profession juridique et/ou pour défendre les droits des collectivités autochtones.

Si la situation de santé publique le permet, l'étudiant•e aura la possibilité soit de travailler au bureau national du FAEJ à Toronto, ou à distance. Autrement, les activités du poste seront réalisées à distance.

Tâches et responsabilités

En collaboration avec l'équipe juridique du FAEJ, l'étudiant•e autochtone d'été aura les tâches et responsabilités suivantes :

- Participation active dans tous les aspects des travaux juridiques du FAEJ (litiges, réforme du droit, éducation juridique publique) au moyen de la recherche juridique et universitaire, la surveillance des décisions judiciaires, et la préparation de mémoires juridiques et d'énoncés de défense des droits;
- Si l'occasion se présente, l'étudiant•e peut participer à la rédaction de documents judiciaires, notamment des mémoires, et peut avoir la possibilité de se présenter en cour avec l'équipe juridique du FAEJ;
- Cerner, mener des recherches et assister dans l'élaboration d'une position pour le FAEJ sur les principaux enjeux juridiques autochtones (par exemple, les enjeux soulevés par les traditions juridiques autochtones, et les questions liées aux effets du droit colonial sur les Autochtones);
- Aider aux tâches juridiques administratives, notamment la rédaction de procès-verbaux et la communication des travaux juridiques du FAEJ au public;
- Aider à cerner des possibilités d'intégration des traditions juridiques autochtones aux travaux du FAEJ.

Compétences et expérience

- L'étudiant•e doit être un•e étudiant•e de première ou deuxième année en droit inscrit•e dans une école de droit reconnue.
- L'étudiant•e doit être Autochtone, membre d'une Première Nation, Métis ou Inuit.
- Aptitudes solides en recherche et rédaction juridiques.
- Connaissance préalable du droit constitutionnel et de la théorie juridique féministe, souhaitée.
- Compétences en gestion du temps et sens de l'organisation.
- Excellent entregent.
- Fait preuve d'initiative et travaille bien avec les autres.
- Bonnes aptitudes linguistiques à l'oral et par écrit.
- Connaissances manifestes du mandat et des activités juridiques du FAEJ.
- Engagement manifeste à l'égard du féminisme et de la justice sociale.
- Maîtrise du français et de l'anglais, un atout.

Rémunération

L'étudiant•e autochtone d'été recevra un salaire de 16 000 \$, payé en versements bi-hebdomadaires.

Pour postuler

Ce programme est ouvert aux étudiant•e•s en droit qui sont Autochtones, membre d'une Première Nation, Métis et/ou Inuit.

Le FAEJ accueille et encourage les demandes des personnes handicapées pour tous les postes disponibles. Si possible, des mesures d'adaptation seront prises sur demande pour les candidat•e•s qui participent à tous les aspects du processus de sélection.

Les demandes seront reçues par courriel seulement. Dans la ligne d'objet de votre demande par courriel, indiquez « Étudiant•e en droit d'été du FAEJ – Étudiant•e autochtone d'été » et votre nom. Faites parvenir votre demande à hiringcommittee@leaf.ca.

Veillez présenter ce qui suit en une seule pièce jointe PDF :

- Votre lettre de présentation.
- Votre curriculum vitae.
- Une courte déclaration de lien avec la collectivité (une page tout au plus) décrivant :
 - Votre lien avec une ou plusieurs collectivités autochtones, des Premières Nations, métisse ou inuite;
 - Votre vécu en tant que personne autochtone, des Premières Nations, métisse ou inuite;
 - Les façons dont le colonialisme a interrompu votre lien avec une collectivité.
- Une liste **allant jusqu'à** trois recommandations universitaires ou d'emploi (nom de la personne-ressource, numéro de téléphone et courriel).
- Une liste des cours dans lesquels vous êtes inscrit•e à l'heure actuelle.
- Votre relevé de notes de l'école de droit (pour les étudiant•e•s de première année, vos notes de mi-session).

Dans votre lettre de présentation, assurez-vous d'expliquer la raison pour laquelle vous souhaitez travailler au FAEJ en particulier, et la raison pour laquelle vous êtes qualifié•e pour le poste en ce qui concerne les tâches, les responsabilités, les compétences et l'expérience indiquées ci-dessus.

Veillez ne pas présenter plusieurs demandes ou envoyer d'autres documents.

Les demandes pour ce poste seront acceptées jusqu'à 11 h 59 HNE le 11 février 2022.

Les postulant•e•s retenu•e•s pour une entrevue seront avisé•e•s au plus tard le 21 février 2022.

Les entrevues auront lieu entre le 22 février et le 1er mars 2022.

Nous remercions tous les candidat•e•s de leur intérêt, mais nous ne communiquerons qu'avec les candidat•e•s sélectionné•e•s pour une entrevue.